

Procès-verbal de la réunion du CA du 15 mars 2022

Approuvé

Présents

*Andrée Förster
Anne Marie Balthasart
Annie Sabbatani
Carine Wastiels
Christiane Ophals
Ermeline Malcotte
Evelyne Herreman
François Verhulst
Henry Maillard
Sylvain Etchegaray*

*FIS - Fédération Indépendante des Seniors
Aînés ECOLO
FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Prépensionnés
C2S
Enéo
Espace Seniors
FIS - Fédération Indépendante des Seniors
Entr'Âges
Les engagés
Âgo*

Excusés

*Andrée Reyland
Cécile Lemaire
Coraline Dubois
Corinne Rosier
Etienne Vanderroost
Gaëlle Gallet
Jean-marie Amand
Maryvonne Flahaut
Patrick Feltesse
Philippe Buchet
Philippe Defeyt*

*AFUTAB
Enéo
Senoah
Entr'Âges
Âgo
Les engagés
Senoah
C2S
CIEP – Aînés du MOC
CIEP – Aînés du MOC
FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Prépensionnés
Aînés ECOLO*

Absents /

Invités *Justine Farre – Secrétaire administrative*

1. Présentation de la nouvelle secrétaire – Justine Farre

Après une brève présentation de la nouvelle secrétaire administrative, les membres présents lui souhaitent la bienvenue.

2. Distribution de la brochure « La numérisation au quotidien »

La Présidente explique le contenu des brochures ainsi que le raté de livraison de celles-ci à la Maison du Hainaut. Le livreur ayant jugé bon de corriger *CAS* en *CPAS*. Kiriaki Karpitsaris et elle-même ont dû se rendre au *CPAS* de Charleroi afin d'y récupérer les dites brochures.

Chaque membre reçoit plusieurs exemplaires de la brochure.

3. Approbation du PV du 15 février 2022

Le PV du 15 février 2022 est approuvé sans modification.

4. Présentation et approbation du Rapport d'Activités 2021

Le rapport d'activités 2021 a été adressé à l'ensemble des membres du CA le 4 mars 2022 pour y apporter les dernières modifications.

François Verhulst souligne l'ajout des Seniors MR à la page 7 du rapport. Il applaudit également la belle mise en avant des projets de la *CAS* de par une mise en page claire.

Le Conseil d'Administration approuve le Rapport d'Activités 2021

5. Présentation et approbation des Comptes 2021

Les comptes 2021 ont été envoyés à tous les membres du CA avec l'ordre du jour de la présente réunion.

La Présidente explique tous les postes du bilan complet pour 2021. Elle met en avant l'absence de remarque de la vérificatrice et apprécie les remerciements que cette dernière émet à l'intention de Kiriaki Karpitsaris.

François Verhulst remet en question la présentation peu lisible du logiciel comptable BOB. Il propose d'en faire une présentation simplifiée afin d'en faciliter la compréhension pour l'année prochaine.

La Présidente rappelle le besoin de collaborer avec un nouveau vérificateur ainsi qu'un nouveau comptable. De ce fait, l'organisation de la comptabilité est à revoir.

Tous les membres se mettent d'accord sur la bonne situation financière de l'association permettant de créer de nouveaux projets et d'assurer la longévité des projets existants.

Le Conseil d'Administration approuve les Comptes 2021

6. Présentation et approbation du Budget 2022

Le budget 2022 n'ayant pas encore été réalisé, Anne Marie Balthasart distribue le budget 2021 à tous les membres. Ce dernier étant pris comme repère pour réaliser le budget 2022.

La Présidente cite les trois postes qui devront être recalculés. Parmi ceux-ci, il est demandé une attention particulière au montant des subsides. En effet l'aide à l'emploi *APE* est, depuis 2022, allouée trimestriellement et non mensuellement.

La Présidente suggère également de modifier les prévisions budgétaires du loyer à la Maison du Hainaut, compte tenu de l'augmentation des frais de chauffage à venir.

Le budget devant être envoyé avant la fin du mois à la Fédération Wallonie-Bruxelles, les modifications discutées durant la réunion devront être effectuées dans les plus brefs délais. Les modifications en question concernent essentiellement les montants des subsides et les montants des rémunérations et charges sociales.

Le Conseil d'Administration approuve le Budget 2022

7. Organisation de la Journée d'étude « Âgisme »

La Présidente pose les questionnements autour de l'organisation de la Journée d'étude de l'« Âgisme ».

Les administrateurs discutent de la façon la plus appropriée d'aborder cette thématique. Il est question d'exposer les discriminations et violences auxquelles les seniors font face. Tandis que sera accentuée l'essentialité de favoriser leur autonomie et autodétermination.

Henry Maillard appuie l'intérêt de définir un nouveau profil de seniors. Outre déceler et pointer les violences subies, la journée d'étude est l'occasion de bannir l'image de personnes tirant profit de la société et de révéler l'image de personnes dynamiques souhaitant gagner le premier rôle du questionnement de leurs droits.

Anne Marie Balthasart recommande de poser le questionnement au-delà des compétences de la *FWB*. Ce manque d'un profil pertinent impacte fortement la manière de réaliser les statistiques en Belgique.

Henry Maillard interpelle sur la nouvelle perspective de vie qui s'impose et transforme la place des seniors dans la société. Il évoque une durée de vie plus longue et une disponibilité plus grande, notamment due à la numérisation.

Ce questionnement suggère d'examiner l'évolution des relations familiales. L'idée de faire appel à la Ligue des Familles comme intervenant est proposé.

Il est rappelé qu'un titre doit encore être donné pour la journée d'étude.

Le principal de cette journée d'étude sera de déterminer s'il y a ou non âgisme dans des situations données. Avec l'importance de redonner la parole aux seniors et de s'éloigner de la thématique du *care*, dans laquelle semble être coincée leur représentation dans la société.

Il est prévu de créer une brochure reprenant l'ensemble du contenu de cette journée de conférence en vue de laisser une trace des interventions.

Après discussion, il est entendu :

- Que la Journée d'étude aura lieu en septembre ;
- De créer un groupe de travail de trois à quatre personnes. Le jeudi 24 mars 2022 a été proposé comme premier jour de rencontre du groupe de travail composé de Anne Marie Balthasart, Ermeline Malcotte et François Verhulst accompagnés de la secrétaire administrative. Le groupe se réunira dans une salle de *Solidaris* que Ermeline se charge de réserver ;
- Que François Verhulst prenne contact :
 - Avec le greffe afin de s'entendre avec la *FWB* de la location d'un lieu pour la Journée d'étude ;
 - Avec Stéphane Adam, considéré comme l'expert francophone de la problématique des seniors ;
 - Avec Entr'Âges.

8. Divers

a) Calendrier des réunions

Après avoir fixé les dates des futures réunions, il est convenu d'organiser les réunions du bureau en visioconférence et les réunions du CA en présentiel. L'horaire habituel – 13h30 à 15h30 – est maintenu.

Ermeline Malcotte se chargera de la réservation du local.

b) Secrétaire sortante

Anne Marie Balthasart partage son souhait d'offrir un cadeau d'adieu à Kiriaki Karpitsaris - secrétaire sortante - ainsi qu'à sa sœur qui s'est chargée de la comptabilité de la *CAS* durant toutes ces années.

Il est prévu d'en discuter prochainement avec les membres du bureau.

c) Comité Consultatif des Voyageurs Ferroviaires (CCVF)

Henry Maillard informe les administrateurs du renouvellement du *CCVF* et insiste sur l'importance de la présence de la *CAS* au sein de ce comité. C'est pourquoi il annonce proposer sa candidature à titre personnel.

Il se questionne également sur l'existence d'une autre coordination, représentée au sein du comité, assurant la visibilité des associations entre seniors.

d) Les engagés

Henry Maillard renseigne les administrateurs du changement de nom des *Aînés du CDH* :
Les engagés.

e) Dossier CCCA

La Présidente déplore le manque de paroles des seniors et le manque de volonté politique quant aux prises de décisions les concernant.

Elle émet l'idée de reprendre les travaux des CCCA et d'en repréciser l'importance. L'idéal étant de soumettre, avant les élections régionales, une proposition concrète nécessitant un changement dans la législation.

Les administrateurs se montrent enthousiastes face au projet de la Présidente de redéfinir le rôle des CCCA.

Il est demandé à la secrétaire administrative de rassembler les documents des CCCA déjà à la disposition de la CAS.

f) Observatoire des politiques culturelles

Andrée Förster donne les retours de la réunion à laquelle elle a participé en novembre. Elle lit une partie du procès verbal aux membres de la CAS et souligne que l'association est nichée dans un contexte culturel et non de santé, ce qui pourrait restreindre l'association et ses activités.

Le résultat attendu est une refonte du décret seniors et/ou une adaptation des missions de la CAS. Les propositions de notifications du décret doivent être présentées avant décembre 2022 au Cabinet de la Ministre de la culture.

Andrée Förster assurera le suivi de cette situation.

Annexes

- PV du 15 février 2022
- Rapport d'Activités 2021
- Comptes 2021